

Consultation Electronique

Du jeudi 12 mai 2022 8 h00 au Lundi 16 mai 2022 20h00.

En vertu des articles 6 et 48 des R.A FFT, Stéphane Bouvry Président du Comité Directeur sollicite l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique sur la proposition suivante :

La commission des jeunes a constaté que le nombre de participants continue à diminuer, afin d'essayer d'enrayer cette baisse, nous vous proposons un nouveau règlement pour le Manche Tennis Tour 2022/2023.

Résultat du vote sur 19 votants :

OUI : 19

NON : 0

Abstention: 0

La proposition de la commission " Jeunes " est adoptée à l'unanimité, le nouveau règlement sera appliqué lors du M.T.T 2022-2023.

Fait à Equeurdreville, le 16 mai 2022.

Patrick Olivier
Secrétaire Général

